



Axe	Thématique	N° Dossier	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Opéon	Libé MO Ultimes	Coût total en cours	Total Aide Publique	Taux Aide Publique	UE	Taux UE	Total DPI%	Taux DPI%	Privé	Autofin	Dépt MO	Région MO	Date Coprog	Avis Coprog	Date 1ère Prog	Motivation Avisant	Ecart FEDER
Axe 1	Milieu - Milieux ouverts herbacés	MCD017473	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN	Agro-écologie et milieux ouverts herbacés en Morvan			181 068,00	130 771,00	72,22%	90 534,00	50,00%	40 237,00	22,22%	0,00	50 297,00	Nièvre	Bourgogne-Franche-Comté	09/12/2019	Accepté	24/12/2018	Intégration du cofinancement de la région Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2019 : cofinancement de 31 452,00 € sur une assiette éligible de 62 909,00 €, ramené à 30 178,00 € pour respecter l'assiette éligible FEDER.	0,00
Axe 1	Tourisme - Itinérance	MCD007174	Communauté d'Agglomération du Puy en Velay (CAPEV)	Valorisation touristique durable du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle Cluny/Lyon Le Puy-en-Velay	Oui	Office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay - 38381471200022	263 325,00	141 999,00	53,93%	105 830,00	40,00%	36 669,00	13,93%	0,00	121 326,00	Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	09/12/2019	Accepté	20/10/2016	Intégration de la subvention du CDES dans les investissements sur l'ex CC de l'Emblavez ayant intégré la CAPEV au 01/01/2017. Modification des postes de dépenses de personnel, de prestations externes afin d'être en lien avec la réalité du projet : dépenses de personnel recalculées en fonction du temps passé sur l'opération par l'agent de la CAPEV et intégration du temps de travail de l'agent de l'OT de la CAPEV. Suppression des dépenses de prestations externes Assises Saint-Jacques et Emblavez. Avis favorable pour la déprogrammation du projet suite à la fusion des intercommunalités au 1er janvier 2017. La CC de l'Emblavez a disparu au profit de la CAPEV. Afin de rationaliser la gestion des dossiers, il a été proposé de regrouper les dossiers CAPEV (MCD007174 et MCD007177) afin de les regrouper en 1 seul. Les dépenses et ressources sont reprogrammées sur le projet MCD007174 (CAPEV).	-3 946,77
Axe 1	Tourisme - Itinérance	MCD007177	Communauté d'Agglomération du Puy en Velay (CAPEV)	Valorisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle Cluny/Lyon Le Puy-en-Velay dans la Communauté de Communes de l'Emblavez			0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,00	0,00	Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	09/12/2019	Accepté	20/10/2016	Avis favorable pour la déprogrammation du projet suite à la fusion des intercommunalités au 1er janvier 2017. La CC de l'Emblavez a disparu au profit de la CAPEV. Afin de rationaliser la gestion des dossiers, il a été proposé de regrouper les dossiers CAPEV (MCD007174 et MCD007177) afin de les regrouper en 1 seul. Les dépenses et ressources sont reprogrammées sur le projet MCD007174 (CAPEV).	-20 844,00
Axe 1	Tourisme - Itinérance	MCD008248	Communauté d'Agglomération du Puy en Velay (CAPEV)	Valorisation tourisme durable chemin de Saint-Jacques - Via Podensac - GR 65	Oui	Office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay - 38381471200022	132 641,00	67 759,60	51,09%	53 056,60	40,00%	14 703,00	11,08%	0,00	64 881,40	Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	09/12/2019	Accepté	22/11/2016	Modification des postes de dépenses de personnel, de prestations externes afin d'être en lien avec la réalité du projet : dépenses de personnel recalculées avec le temps de travail de l'agent de l'OT de la CAPEV entre juillet 2018 et septembre 2019. Suppression des dépenses de prestations externes Assises Saint-Jacques et prorogation de l'opération jusqu'au 30/09/2019.	16,60
Axe 3	Innovation - Ingénierie des politiques d'accueil	MCD017515	CC XAINTRIE VAL'DORDOGNE	Le Maintien Démographique : politique d'accueil de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne			232 482,64	100 000,00	43,01%	100 000,00	43,01%	0,00	0,00%	0,00	132 482,64	Corrèze	Nouvelle Aquitaine	09/12/2019	Accepté	17/10/2018	Avis favorable de l'autorité pour l'avancement 1. Suite à quelques difficultés dans la mise en œuvre par le territoire en 2018, cet avis permet de redéfinir les objectifs et les actions concrètes à mener pour mener une politique d'attractivité ambitieuse.	42 935,85
							5	809 516,64	440 529,60	54,42%	848 920,60	43,10%	91 609,00	11,32%	0,00	368 987,04						17 961,74

Le Président du GIP Massif central,  
 Vice-Président du Conseil régional de

Sylvain MATHIEU

Pour le Préfet de la Région  
 Auvergne-Rhône-Alpes,  
 Préfet coordonnateur du Massif central Région  
 Auvergne-Rhône-Alpes  
 et du département du Rhône  
 par délégation,  
 Le Secrétaire général pour les  
 affaires régionales

Guy LÉVI